

Lot n° : **A**

Cadastre : BO n°433

Superficie : 2 020 m²

Superficie de plancher max : 2 100 m²

Adresse :
35, Rue des Cinq Pineaux



SIPO et PHILAM
BP 11850
85118 LES SABLES D'OLONNE



ATELIER SITES ET PROJETS
5, rue de la Marne
85600 MONTAIGU



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr
270 Av. François Mitterrand
85340 LES SABLES D'OLONNE
Tél. 02 51 23 85 52 - lessablesdolonne@geouest.fr

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Commune de **SAINT HILAIRE DE RIEZ**

Rue de l'Aulne - Rue des Cinq Pineaux

Lotissement à usage principal d'habitation " Les Limoniuns "

Autorisé par arrêté n°PA 085 226 17 C0003 du 14 février 2018
et modifié par arrêté n° PA 085 226 17 C0003 M01 du 23 octobre 2018
et n° PA 085 226 17 C0003 M02 du 4 avril 2019

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE

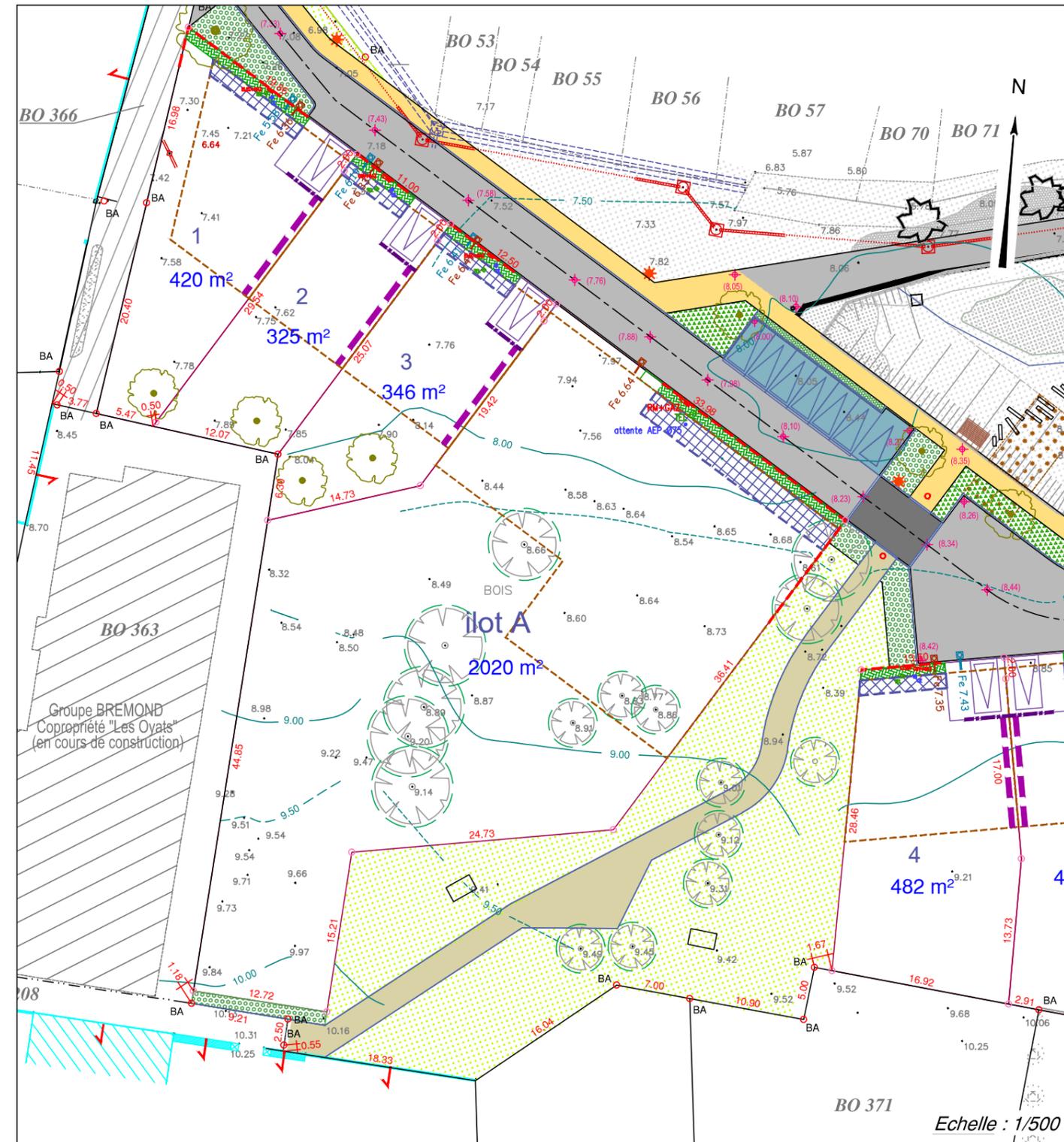


Nota :



Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (EU, EP, AEP, ELEC, TEL, GAZ, candélabres).

Terrain susceptible d'avoir été légèrement remblayé en terre végétale durant les travaux de viabilisation.



Légende :

- Recul minimal du rez-de-chaussée à 5,5m de l'alignement et sur une largeur minimale de 4m (sauf indication contraire au plan)
- Accès voiture interdit
- Implantation en limite séparative obligatoire pour tout ou partie de la construction (lg mini 6m et maxi 14m dans la limite de la zone constructible)
- Emprise constructible des lots (en dehors de cette emprise, seules les dépendances inférieures à 15m² sont autorisées, à l'exception des îlots A et D qui peuvent accueillir des garages fermés ou des carports en dehors de cette emprise dans le respect des règles du PLU)
- Volume constructible limité en hauteur : 3,2m maxi à l'égoût ou à l'acrotère et 4,2m au faîtage
- Bande d'implantation obligatoire pour tout ou partie de la façade de la construction sur une longueur de 5m
- Espace privatif non clos en façade de lot à paysager obligatoirement par l'acquéreur (emprise indicative)
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile au lot et de la ou des place(s) de parking privative(s)
- Borne
- 21.90 Cotes périmétriques des lots
- 350 m² Superficie des lots
- 9.50 Cote du terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilisation)
- (9.10) Cote projet voirie
- Puits existant
- Emprise des terrassements réalisés sur domaine privé lors des travaux VRD
- 10.16 Cote de terrassement avant remblaiement
- Arbre existant à conserver ou à replanter
- Ouvrages hors sol (emplacement indicatif) :
- Candélabre
- Poteau incendie
- ELEC+GAZ Emplacement des coffrets et citerneaux
- TEL+CE
- Regard taoubret EU
- Regard taoubret EP
- Regard technique et réseau EP en domaine privé
- Fe 8.59 Cote radier du branchement EU
- Fe 8.68 Cote radier du branchement EP
- (cotes radier d'après le plan de récolement de l'entreprise CTCV, daté du 14/02/2019)

